

LE CAP DES 5 ANS

Comment bien franchir le cap de vos premières années

Passez le cap des 5 ans avec confiance : développez, structurez et sécurisez votre activité libérale !



2 jours de formation

Module 1

Stratégie juridique, commercial, comptable et financière

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation (Module 1), l'apprenant-professionnel libéral en début de parcours (1 à 5 ans), sera en mesure de prendre du recul sur ses premières années d'exercice, consolider les bases de son activité ou redéfinir sa stratégie commerciale, juridique, comptable et financière, afin d'avoir toutes les clés pour adapter efficacement le futur développement de son entreprise.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Jour 1

- Identifier les difficultés de développement de l'entreprise libérale
- Rappeler les éléments essentiels du business plan, pour assurer la cohérence du projet
- Identifier les pistes de développement de l'activité libérale
- Confirmer ou infirmer le statut choisi sur la base de l'activité actuelle

Jour 2

- Comprendre les régimes sociaux et fiscaux en fonction des statuts,
- Définir une stratégie optimale,
- Identifier les obligations légales de facturation et les charges déductibles,
- Connaître les outils de suivi de la performance de l'entreprise,
- Savoir calculer son seuil de rentabilité, construire un tableau de bord de gestion, pour appréhender l'importance du business plan

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Préinscription en ligne jusqu'à 7 jours avant la date de début de la session de formation.

20 places disponibles par session, plusieurs sessions organisées.

INTERVENANTS



Laurence WALLYN (jour 1) : Diplômée en administration des entreprises et organisation appliquée, après une expérience au Crédit Lyonnais, elle intervient dans le domaine de la finance, du contrôle de gestion et de la création d'entreprise.



Cédric CHHAN (jour 2) : Conseil et accompagnement juridique, fiscal et social des porteurs de projet et dirigeants dans la création, reprise ou développement de leur entreprise. Intervenant auprès des jeunes créateurs (*Business Story, Réseau Entreprendre 92*).

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé : Tout professionnel libéral ayant déjà créé son entreprise (immatriculée URSSAF) depuis plus d'un an et désireux de voir confirmer ses choix de développement.

Prérequis : Disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet haut-débit (formation en distanciel).

FINANCEMENT

L'ORIFFPL IDF est certifié Qualiopi et la formation est susceptible d'être prise en charge par un OPCO (indiqué sur l'attestation URSSAF de versement de la Contribution à la Formation Professionnelle).

Professionnel libéral, la demande de prise en charge individuelle se fait auprès du FIFPL :

<https://www.fifpl.fr/procedures-prise-charge>

<https://adherent.fifpl.fr/>

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou orientation si besoin.

Charte d'accueil des personnes en situation de handicap

Contact référent handicap : Isabelle BERTHE- Isabelle Berthé iberthe-idf@unapl.fr

CONTENU

Accueil de la formation par Emmanuelle Schirrer-Cuisance, directrice de la formation ORIFFPL-IDF

JOURNÉE 1

- Le chiffre d'affaires, le positionnement de l'activité, la dispersion des activités, la structure des coûts, les difficultés de trésorerie.
- La redéfinition des services proposés, l'approche stratégique repensée, le choix de la méthode d'estimation du chiffre d'affaires, le scénario de développement, le SWOT
- Régime fiscal, social, ouverture à d'autres associés...

JOURNÉE 2

- Statuts sociaux, types de rémunérations, dividendes, cahier de recettes ou factures de vente, mentions obligatoires
- Types de dépenses déductibles, frais mixtes, justificatifs
- Indicateurs financiers, outils de suivi, seuil de rentabilité, point mort, plan de financement, compte de résultat prévisionnel, financement bancaire, tableau de bord...

Méthodes pédagogiques : Les méthodes alternent théorie et pratique. Elles reposent sur des méthodes expositives et démonstratives

MOYENS PRÉVUS

- **Moyens pédagogiques :** support de cours remis aux participants
- **Moyens techniques :** Zoom, accessible aux personnes en situation de handicap. Assistance technique : 07 52 05 26 42
- **Moyens d'encadrement :** Laurence Wallyn formatrice expert financier et Cédric Chhan formateur expert-comptable
- **Suivi de l'exécution :** signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur, relevé de connexions.
- **Certificat de réalisation** remis.

ÉVALUATION

Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis à l'oral, auto-évaluation, QCM pour évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction globale.

DURÉE, PÉRIODE DE RÉALISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT

- **Durée totale de la formation :** 2 jours - 12h en distanciel
- **Horaires :** 9h30-12h30, 14h-17h
- **Rythme :** en continu
- **Modalité de déroulement :** Formation en distanciel
- **Coût :** 400€ TTC pour 2 journées de formation
- **Contact :** Gestionnaire de formations idf@unapl.fr